

POURQUOI REJOINDRE L'ARTP ?

LES RETRAITES, UNE CLASSE DE NANTIS ?

Des efforts constants ont été déployés par les compagnies d'assurances pour faire croire à l'opinion que les retraités dans leur ensemble sont des privilégiés ; que leurs retraites proviennent d'une surtaxation de la population des actifs au travers des taux de charges exorbitants. On ne s'y prendrait pas mieux pour fomenter une guerre des générations ! Une façon de nous déconsidérer et de justifier le train de mesures prises et à prendre à notre rencontre.

Ceux qui accèdent à la retraite s'imaginent souvent qu'ils pénètrent dans un univers définitivement réglé. Ils pensent naïvement qu'ils n'auront plus rien à craindre pour l'avenir ; un monde où tout serait parfaitement défini et intangible.

L'activité sociale et économique dément cruellement le mythe de cette pérennité de notre situation.

Rejoindre l'ARTP c'est participer à la sauvegarde du régime français de la retraite par répartition et veiller au maintien du niveau de la protection sociale.

Comment ne pas s'émouvoir à la lecture du rappel de toutes les récentes restrictions décidées.

SECURITE SOCIALE – MALADIE

- Diminution du taux des remboursements relayés par une augmentation des cotisations des mutuelles,
- Majoration de la CSG (pour les actifs et les retraités avec une inégalité supplémentaire défavorable pour ces derniers),
- Majorations échelonnées, à l'étude, des cotisations maladies des retraités.

CNAV (Retraite de base du Régime général)

- Augmentation du nombre de trimestres de cotisations (de 150 à 160 puis graduellement jusqu'à 172),
- Extension des 10 aux 25 meilleures années pour l'évaluation de la retraite ; à noter que le maximum théorique de 50% s'établit au mieux à 45% pour les nouveaux retraités,
- Abandon définitif de l'indexation des pensions sur les salaires pour une indexation sur le prix (elle-même grignotée par des artifices de calcul dont les gouvernements sont coutumiers).

DEPENSES MALADIE – PERSONNES AGEES DEPENDANTES – SOLIDARITE INTER-GENERATIONS

Les pouvoirs publics se penchent sur les taux de cotisation des dépenses de maladies imputables aux retraités. On les dit très faibles (et la CSG ? Ne la payons nous pas ? Rappelons s'il en était besoin que le « risque » maternité est inexistant, que l'invalidité et les indemnités journalières pour maladies ne nous concernent plus. Il reste bien sûr le problème de l'hébergement, des soins aux personnes âgées

dépendantes. De bonnes âmes voudraient en faire supporter la charge aux retraités tout particulièrement !

Qui ne connaît des retraités ayant eux-mêmes en charge des retraités de la génération « montante » et qui ne manquent pas d'aider certains de leurs enfants en proie à mille difficultés dès la sortie des études ? Ils n'ont pas attendu que les pouvoirs publics s'interrogent sur ce phénomène de société pour vivre sur leurs propres ressources une SOLIDARITE ASCENDANTE et DESCENDANTE !

REGIMES COMPLEMENTAIRES (ARRCO et AGIRC)

- Les taux de cotisation ne cessent de grimper **en francs puis euros constants** et à nombre de points équivalents,
- Augmentation de la cotisation des actifs pour l'ASF (organisme chargé de supporter le surcoût des droits à la retraite abaissée à 60 ans sans constitution de ressources spécifiques),
- Réduction des pensions des retraités par des revalorisations inférieures à l'accroissement du coût de la vie,
- Revalorisation AGIRC supprimée pour toute **l'année 1994**, revalorisation ARRCO elle-même reportée **à octobre 1994**,
- Le récent accord AGIRC-patronat signé par la plupart des organisations syndicales apporte de nouvelles et irréversibles dégradations de nos futures ressources : introduction d'une contribution de solidarité, perçue également sur les allocations de chômage des préretraités ; amputation progressive des majorations pour les parents ayant élevé 3 enfants et plus ; sévères restrictions d'âge des ayants-droit à des pensions de réversion
- Toutes ces mesures « accompagnent » la campagne médiatique menée, avec la connivence des pouvoirs publics, en faveur de l'institution des FONDOS DE PENSION (vocabulaire pudiquement donnée à la CAPITALISATION).

LA CAPITALISATION

Comment peut-on imaginer que ce système, dont on nous dit qu'il ne doit pas faire de l'ombre à la répartition, puisqu'il s'agirait d'un régime « SUR-COMPLEMENTAIRE » puisse être financé autrement que par des cotisations nouvelles ! Ne pourront ne définitive y accéder que des salariés à hauts revenus. Ainsi serait bien créé un système de retraite à deux niveaux. L'étage inférieur (le terme est propre !) constitué par l'ensemble CNAV – ARRCO – AGIRC et le niveau supérieur réservé aux élites.

Mais nous ne nous y trompons pas, le grignotage de la répartition est programmé ! Et celui de nos retraites avec ...

VIGILANCE

Les systèmes basés sur la capitalisation, et bâtis en dehors des principes de la solidarité inter-générationnelles, ont connu des mécomptes et des déconvenues financières retentissantes. Les rentiers de années 30 ont été dépouillés, les rentiers de l'après-guerre ont vu leurs ressources, établies en francs d'avant-guerre, fondre comme neige au soleil en 1945. Evoquons pour citer deux cas intéressants la Grande-Bretagne, l'affaire Maxwell et la faillite des « personal pensions », une affaire qui frise l'escroquerie généralisée et qui coûtera des milliards de livres sterling aux contribuables de sa Majesté ...

CRISE ECONOMIQUE et CHOMAGE – DEMOGRAPHIE

Les deux premiers facteurs, qui ne sont plus conjoncturels, ont trouvé un allié objectif avec l'émergence implacable d'une pyramide démographique de plus en plus défavorable, elle-même alourdie par les progrès de la science médicale repoussant sans cesse les limites de la vie.

Le financement des retraites ne pourra pas arithmétiquement augmenter comme le produit :

POPULATION RETRAITEE x DUREE DE VIE

Des sacrifices seront demandés (pour ne pas dire imposés). C'est aux retraités eux-mêmes de faire en sorte que ces efforts soient équitablement répartis entre tous les acteurs sociaux.

REPRESENTATIVITE DES ORGANISATIONS DE RETRAITES

Nous représentons quasiment 50% du corps des VOTANTS toutes classes confondues. Si ce qui nous attend n'est pas rose, faisons en sorte d'en préparer nous-mêmes l'évolution avec les partenaires sociaux, avec le gouvernement et les parlementaires...

N'attendons pas des syndicats qu'ils défendent les retraités, ce n'est ni leur clientèle, ni leur affaire. Comment ne pas s'insurger devant l'absence de retraités, même à titre d'observateurs, au sein des caisses de sécurité sociale, aux négociations de l'AGIRC où seuls étaient présents patronats et syndicats, alors que l'objet était de débattre de NOS RETRAITES !

LES GRANDES FEDERATIONS DE RETRAITES

Notre affiliation à l'UFRrg et la FNAR (indirectement par notre appartenance au GARIP) traduit notre souci de travailler en coopération et dans le sillage de mouvements considérés comme leaders dans l'opinion des dirigeants politiques.

Cette notoriété devra laisser place à une prise effective de responsabilités de nos représentants débouchant un jour sur des postes d'administrateurs partout où les retraités sont présents. Que de chemin à parcourir...

Nos fédérations sont déjà présentes en Europe (participation à la PEOS – Plateforme Européenne de Organisations de Seniors). Le système français constitue une singularité en Europe, la tentation des autorités de la Commission Européenne ne serait-elle pas de favoriser une harmonisation en encourageant les voies de la CAPITALISATION beaucoup plus répandues dans d'autres pays. Là aussi, vigilance.

La seule voie pour aboutir à nos fins passe par le développement, parmi LA POPULATION DES RETRAITES, des effectifs des associations de retraités présentes dans nos fédérations.

**Plus nous compterons d'adhérents,
plus nos fédérations seront fortes ;
et mieux nous accéderons à une authentique représentativité
dans les instances qui décident de notre sort
ECONOMIQUE,
SOCIAL et
de notre SYSTEME DE SANTE.**

Il serait fastidieux d'expliquer que la portée des décisions officielles engage des EXISTENCES ENTIERES ; elles bénéficieront ou plutôt elles lèseront de façon irréversible pendant 40 ou 50 ans les générations QUI NOUS SUIVENT mais aussi CELLES à NAITRE.

**Nous travaillons pour NOUS-MEMES
mais aussi pour NOS ENFANTS
et pour les ENFANTS de NOS ENFANTS !**